

RÉALISER UNE DEMANDE DE SUBVENTION



ORGANISATEUR(S) : CADRAN - VILLE DE NANTES

THÈME : LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 2h

 Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir le siège social de son association sur la collectivité proposant la formation

Formation accessible à maximum 2 bénévoles d'une même association

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Contenu du module :

Tout savoir sur les éléments ou pièces justificatives à compéter et à fournir pour le traitement d'un dossier de demande de subvention à la Ville de Nantes

Validation de l'inscription :

Pré-inscription obligatoire, au plus tard 48h avant.

Inscription ensuite confirmée par un mail du CADRAN.

Pour toute inscription, merci de bien vouloir vous inscrire sur l'annuaire des associations nantaises <https://metropole.nantes.fr/annuaire-des-associations> ou au 02 40 41 50 47.

Public :

Bénévoles, porteurs et porteuses de projet associatif nantais, dans la limite de 2 personnes maximum par association, en fonction des places disponibles.

Les salariés relèvent d'un autre statut. Ils peuvent se tourner vers les opérateurs de compétences (OPCO) afin de bénéficier de leurs droits à la formation continue <https://quel-est-mon-opco.francecompetences.fr/>

DATE(S) DE LA FORMATION

03 juin 2025
18h30-20h30

LIEU DE LA FORMATION

10 bis BD Salingrad
Maison de Quartier La Manu
44000 Nantes

RÉALISER UNE DEMANDE DE SUBVENTION



POUR S'INSCRIRE

- 02 40 41 50 47
- cadran@mairie-nantes.fr
- <https://formations-benevoles-paysdelaloire...>

STRUCTURE FORMATRICE

- CADRAN - Ville de Nantes
- Voir la présentation de cette structure